



DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMSC 2024-07-03

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Convention de partenariat avec Cédric VERNAY pour une exposition de peintures pointillistes à l'espace d'Ornano du musée gallo-romain

Le Maire de la Commune de Sisteron,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la proposition d'exposition de peintures pointillistes de Cédric VERNAY domicilié à 39 rue de la République – 13002 MARSEILLE, devant se dérouler à l'Espace d'Ornano du Musée Gallo-Romain – 8 rue Saunerie de la ville de Sisteron, **du samedi 7 septembre au samedi 2 novembre 2024 inclus.**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir une convention pour ce partenariat.

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de signer une convention avec Cédric VERNAY cité ci-dessus pour la mise en place de l'exposition de peintures pointillistes à l'espace d'Ornano du musée gallo-romain de la ville de Sisteron, qui établit les obligations de chaque partie et les conditions de l'exposition.

Cette exposition aura lieu du samedi 7 septembre 2024 au samedi 2 novembre 2024 inclus. La mise à disposition par monsieur Cédric VERNAY des tableaux est faite **à titre gratuit**. Néanmoins, la commune prend à sa charge la participation des frais d'encadrement via un bon de commande.

Tout produit dérivé de l'exposition réalisé par la ville dans ce cadre sera inscrit à la Régie du Musée.

Les frais de restauration de l'artiste et ses collaborateurs, le jour de **l'inauguration de l'exposition le samedi 7 septembre 2024** sont pris en charge par la ville. Ils seront facturés à la ville de Sisteron uniquement sur présentation de facture.

ARTICLE 2 : Les dépenses et les recettes seront inscrites au Budget Communal.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence et à Cédric VERNAY.

Fait à Sisteron, le 19 juillet 2024

**Le Maire,
Daniel SPAGNOU**